

« SI QUELQU'UN VOUS ASSERVIT ... ! »

« Je le répète, que personne ne me regarde comme un insensé ; sinon, regardez-moi comme un insensé, afin que moi aussi, je me glorifie un peu. Ce que je dis, avec l'assurance d'avoir sujet de me glorifier, je ne le dis pas selon le Seigneur, mais comme par folie. Puisqu'il en est plusieurs qui se glorifient selon la chair, je me glorifierai aussi. Car vous supportez volontiers les insensés, vous qui êtes sages. Si quelqu'un vous asservit, si quelqu'un vous dévore, si quelqu'un s'empare de vous, si quelqu'un est arrogant, si quelqu'un vous frappe au visage, vous le supportez. J'ai honte de le dire, nous avons montré de la faiblesse ! » II Cor 11:16-21.

S'il y eut un serviteur de Dieu qui aurait eu le droit de s'imposer aux croyants de Corinthe, c'était bien l'apôtre Paul qui ne cessait de prier pour eux jour et nuit, et qui leur exprima les sentiments mêmes qui l'étreignaient à leur égard : « Moi-même, leur écrit-il, j'étais auprès de vous dans un état de faiblesse, de crainte et de grand tremblement... ! » I Cor 2:3. Le poids que portait l'apôtre dans sa sollicitude pour eux était le même, qu'il fût présent parmi eux, ou absent, ainsi qu'il le leur écrit encore : « C'est dans une grande affliction, le cœur angoissé, et avec beaucoup de larmes que je vous ai écrit, non afin que vous fussiez attristés, mais afin que vous connussiez l'amour extrême que j'ai pour vous... ! » II Cor 2:4. Cependant, Paul ne tira pas prétexte du fardeau spirituel à leur égard pour s'imposer à eux : « ... Je prends Dieu à témoin sur mon âme, leur écrit-il, que c'est pour vous épargner que je ne suis plus aller à Corinthe ; non pas que nous dominions sur votre foi, mais nous contribuons à votre joie, car vous êtes fermes dans la foi... ! » II Cor 1:23-24, et cela, au point même d'écrire : « Pour moi, je dépenserai très volontiers, et je me dépenserai moi-même pour vos âmes, dussé-je, en vous aimant davantage, être moins aimé de vous... ! » I Cor 12:15. Pourtant, à cet amour fraternel ainsi exprimé de la part de l'apôtre, ces croyants préféraient des personnes qui se les appropriaient en les plaçant sous des doctrines contraignantes... !

C'était donc à des croyants qui avaient auparavant entendu sa prédication que l'apôtre Paul s'adressait, et il est frappant de constater que sa parole n'avait pas été reçue par bon nombre d'entre eux. Nous découvrons ici le cœur humain avec ses sentiments contradictoires qui, orgueilleux ou malheureux, refuse le Moyen divin d'être libéré par la Parole vivante. Or, en cela, l'apôtre apportait le Message libérateur que Jésus annonça aux Juifs, qui, déjà, s'étaient opposés à Lui : « En vérité en vérité, je vous le dis, leur répliqua Jésus, quiconque se livre au péché est esclave du péché. Or, l'esclave ne demeure pas toujours dans la maison ; le fils y demeure toujours... ! » Jean 8:34-35. Jésus, faisant référence à la loi de Moïse, nous rappelle que l'esclave hébreu devait être rendu libre après « six années » au service d'un maître qui était lui-même hébreu : Deut 15:12. Ainsi, Jésus, en tant que Fils de Dieu, Son Père, qui « délivre les captifs et « renvoie les opprimés » Luc 4:19, dit au sujet de lui-même aux pharisiens qui disputaient avec lui : « Si donc le Fils vous affranchit, vous serez réellement libres... ! » Jean 8:36. En effet, le Fils de Dieu seul a le pouvoir de nous délivrer, et pour toujours de notre servitude. Or, beaucoup de Juifs cherchaient à obtenir la justice selon Dieu par leurs propres efforts, et refusaient donc la Parole affranchissante de Jésus. Pourquoi cela ? Parce que l'Esprit de Dieu convainc de péché, en révélant, non seulement les faiblesses dont on a honte, mais aussi les propres œuvres « religieuses » qui, par orgueil, rendent d'autant plus aveugle que l'on s'en glorifie... ! Or, comme nous le constatons nous-mêmes : le sentiment de notre propre justice est toujours plus fort que celui de prendre conscience de nos propres fautes ... !

Tout croyant aspire à être libre, mais libre d'être et de faire, non pas ce qui lui plaît, mais ce qui plaît à Dieu ! Or, nous ne pouvons pas être libres sans savoir de « quoi » nous devons être libérés, attendu que seul le fait de reconnaître notre péché apporte la vraie délivrance ! En fait, l'homme refuse, non pas la liberté elle-même, mais de délaisser son péché qui, précisément, lui permettrait de recevoir cette liberté. Le monde, en effet, propose une liberté, mais sans changement intérieur ; or, la liberté en Christ résulte d'un changement de vie, lequel provient de la « justification qui donne la vie ! » Rom 5:16. En fait la loi de Moïse produit, en quelque sorte, une absence de liberté, mais une absence salutaire, en ce qu'elle nous incite, précisément, à rechercher la liberté intérieure à

laquelle Christ nous appelle, d'après les paroles mêmes de l'apôtre Paul qui « écrit : « ... L'Écriture a tout renfermé sous le péché, afin que ce qui avait été promis fût donné par la foi en Jésus-Christ à ceux qui croient... ! » Gal 3:22. En effet, écrit-il encore « ... Israël, qui cherchait une loi de justice, n'est pas parvenu à cette loi. Pourquoi ? Parce qu'Israël l'a cherchée, non par la foi, mais comme provenant des œuvres... ! » Rom 9:31-32. Or, l'esprit par lequel l'homme fait ses propres œuvres renforce son sentiment de propre assurance qui l'empêche de se laisser convaincre, par l'Esprit de Dieu, de la nécessité de l'œuvre rédemptrice dans sa vie, accomplie par Jésus à la Croix... !

Dès le commencement, il y eut donc des personnes qui s'opposèrent à la liberté résultant de la Vérité divine, en voulant l'altérer ou en médire. En effet, l'apôtre Paul, arrivés à Jérusalem avec Tite, écrit que « ... Des faux frères s'étaient furtivement introduits et glissés parmi nous, pour épier la liberté que nous avons en Jésus-Christ, avec l'intention de nous asservir... ! » Gal 2:4. C'est d'ailleurs parmi cette sorte de gens que l'on rencontre une certaine démangeaison d'enseigner des points de vue de doctrines ou des raisonnements simplistes au moyen desquels ils s'attachent les personnes impressionnables, d'après les paroles mêmes de l'apôtre Paul qui écrit aux Galates : « Suis-je devenu votre ennemi en vous disant la vérité ? Le zèle qu'ils ont pour vous n'est pas pur, mais ils veulent vous détacher de nous, afin que vous soyez zélés pour eux... ! » Gal 4:16-17. Car, le fait même de présenter la vérité par un « esprit de doctrine » assujettit l'âme à celui qui l'enseigne, lequel apparaît aux yeux de celle-ci comme détenant toute la vérité ! Et c'est cela, à la grande affliction de l'apôtre Paul, que certains croyants supportaient... !

Ceci conduit donc l'apôtre Paul à faire ce constat douloureux, disant : « Vous supportez volontiers les insensés, vous qui êtes sages... ! » II Cor 11:19, c'est-à-dire, qui auraient dû l'être... ! Comment peut-on, en effet, se laisser asservir, dévorer, frapper sans réagir ? Combien de personnes, en effet, pourtant, instruites et compétentes dans leurs activités ici-bas, mais sans discernement spirituel, s'attachent à d'étranges doctrines et à des personnes non moins étranges ! Elles ne manquent pas d'une certaine intelligence, mais cette intelligence est spirituellement obscurcie ; obscurcie par quoi ? Par ce besoin d'être compris plus exigeant que celui de comprendre, ce qui en soi peut être compréhensible, cependant ceci satisfait un tel sentiment personnel de sécurité qu'il obscurcit la vision et le discernement spirituels. En fait, l'intelligence obscurcie par le moi se cherche elle-même, elle se « prie » elle-même. Et cette personne alors, sans le réaliser, regarde comme exaucement venant de Dieu toute réponse provenant de son propre « fond ». Et quand celle-ci rencontre une doctrine, en apparence biblique, qui correspond à ses désirs personnels, elle la reçoit comme une Révélation divine, et s'y adonne ainsi qu'à celui qui la lui apporte... !

La compréhension légaliste de la Parole selon la lettre fait perdre de vue que la vérité de Dieu est, tout d'abord, destinée à purifier nos cœurs, et à transformer nos vies. D'autre part, cette façon humaine de comprendre, et de faire comprendre ce qui ne se reçoit que spirituellement ne suscite pas l'« Amour de la Vérité » dans les cœurs : II Thess 2:10, ou, lorsqu'il s'y trouve, elle ne peut spirituellement le satisfaire. La vérité éclairante contient la liberté éclairée, car elle n'est pas seulement une question de connaissance, mais de conscience. L'Écriture, qui nous apprend que la Parole de Dieu se reçoit dans l'Esprit et par la foi, nous exhorte d'autant plus à « conserver le mystère de la foi dans une conscience pure... ! » I Tim 3:9. En effet, seule une « conscience pure » reçoit la Paix intérieure qui découle de Celui qui nous a affranchis. Et cette Paix est le seul espace spirituel qui échappe à toute influence humaine et à toute tentative d'asservissement, en ne se laissant jamais enfermer dans des vérités érigées en dogmes... ! La Parole n'est-elle pas « Esprit et vie », dit Jésus ? Et c'est la Plénitude de cette liberté intérieure que la Vérité nous fait connaître et nous communique... !